



Le 1er mai, les femmes réclament l'égalité pas du muguet !

Parce que le 1er mai est aussi la journée internationale de solidarité avec les travailleuSES, Osez le féminisme! participera vendredi aux manifestations organisées dans toute la France.

Payées moins, les femmes sont celles qui travaillent le plus !

Aujourd'hui encore, si les femmes réussissent mieux à l'école et l'université, elles gagnent en moyenne 27 % de moins que leurs collègues masculins.

Une part de cette inégalité s'explique par une discrimination directe. Mais une grande part incombe au "plancher collant" (les emplois à temps partiels, occupés à 83% par des femmes, ma sous-valorisation des métiers dits "féminisés") et au plafond de verre (qui empêche les femmes de monter dans la hiérarchie).

Ces inégalités tout au long la vie se répercutent sans surprise à la retraite : 2 retraité-e-s pauvres sur 3 sont des femmes et 1 femme sur 3 perçoit une pension inférieure à 700 € (contre 1 homme sur 6), les situant en-dessous du seuil de pauvreté.

Or, comme en atteste un rapport d'ONU Femmes paru le 27 avril, en France comme partout dans le monde, les femmes travaillent plus que les hommes : "elles fournissent au moins deux fois plus de soins et accomplissent deux fois plus de travaux domestiques non rémunérés que les hommes".

Les politiques d'austérité nuisent gravement aux femmes

Si ces inégalités stagnent depuis plus de 20 ans, elles risquent de s'empirer avec les politiques austéritaires mises en place depuis le début de la crise. **Les femmes sont précaires parmi les précaires** : elles représentent 70 % des "travailleurs pauvres", 62 % des personnes en emploi non qualifié et 90 % des familles monoparentales, particulièrement exposées à la pauvreté.

Elles sont en première ligne des restrictions budgétaires qui impactent les services publics car elles sont les premières usagères et qu'elles y sont davantage représentées au niveau de l'emploi. Le rapport d'ONU Femmes pointe par ailleurs que "les politiques d'austérité menées dans les pays développés et en développement font de nouveau peser le fardeau des soins sur les familles, ce qui veut dire que c'est aux femmes et aux filles d'en assumer la charge."

La Loi Macron, par la libéralisation du travail du dimanche et la baisse des compensations du travail de nuit, ne fait qu'augmenter les violences économiques subies par les femmes. Qui travaillent dans les magasins et dans les supermarchés où sera encouragé le shopping du dimanche ? ...Les femmes, à plus de 70 %. Qui sont les femmes qui travaillent en horaires décalés ? Les femmes les plus précaires...là encore.

Pas de résignation mais de l'action !

Rappelons que par un décret de 2012, les obligations relatives à l'égalité professionnelle sont durcies pour les entreprises de plus de 50 salarié-e-s. Elles doivent désormais rendre un accord collectif ou, à défaut, un plan d'action fixant des objectifs de progression en matière d'égalité, mener des actions permettant de les atteindre et

établir des indicateurs chiffrés.

En cas de non respect de ces obligations, les entreprises ne peuvent candidater à un marché public. Elles peuvent par ailleurs être mises en demeure et, si rien n'est fait, être sanctionnées à hauteur de 1% de la masse salariale. Au 1er mars 2015, Marisol Touraine a annoncé que 1 500 entreprises ont fait l'objet d'une mise en demeure et 48 ont été sanctionnées pour non-respect de leurs obligations. Mais jusqu'à présent, il est impossible de savoir lesquelles!

Pour une transparence en matière d'égalité professionnelle et un véritable respect de ces mesures dans le cadre des marchés publics, **Osez le féminisme! s'associe juridiquement au recours engagé par le Conseiller Régional d'Île-de-France Julien Bayou et demande que soit publiée la liste des entreprises mises en demeure et/ou sanctionnées pour non respect de l'égalité salariale entre les femmes et hommes.**

Osez le féminisme 37 ! défilera donc le 1er mai à 10H place de la liberté à Tours, au côté des syndicats pour une réaffirmation des droits sociaux et une application des textes en matière d'égalité professionnelle.